

Fondation ACUBE

Comment procéder pour soumettre une requête en vue d'obtenir un prêt d'honneur de la Fondation ACUBE

1 ère étape :

Se renseigner sur les buts de la fondation en consultant le site web d'EPFL Alumni

<https://www.epflalumni.ch/fr/prets-dhonneur/> et si nécessaire le secrétariat d'EPFL Alumni

Rappels :

- La fondation ne soutient que des projets de post formation de diplômés de l'EPFL (personnes ayant acquis un master ou un doctorat à l'EPFL). La fondation n'entre pas en matière pour financer la formation de base, à savoir un bachelor ou un master (à l'exception d'un master supplémentaire suivi par un diplômé disposant déjà d'un master EPFL).
- La condition pour déposer une requête est d'être membre contributeur d'EPFL Alumni ; Cf. <https://www.epflalumni.ch/benefits/>

2 ème étape :

- Remplir le formulaire pdf électronique de requête à télécharger sous https://www.epflalumni.ch/wp-content/uploads/2012/06/FondationACUBEfeuille_prets_121212form_actif.pdf

et le transmettre avec les documents annexes à alumni@epfl.ch ou directement au président de la fondation (actuellement [Jean-Jacques Jaquier](#)).

En principe tous les échanges d'information et de documents ont lieu par courriel.

3 ème étape :

- Si la requête est estimée recevable en première évaluation, un dossier sera constitué pour être soumis au Conseil de la fondation. Dans ce cas vous devrez fournir, si cela n'a pas encore été le cas :
 - Une documentation permettant d'évaluer votre projet de post formation (flyer du cours, etc.)
 - Votre Curriculum vitae
 - Un document de motivation
 - Une copie de votre passeport (ou carte d'identité suisse)
 - La désignation d'une personne acceptant de se porter garante de votre prêt si vous êtes dans l'incapacité de rembourser dans les délais fixés.
 - La désignation éventuelle de personnes de référence (professionnelle) soutenant votre projet de post formation

4 ème étape :

- En se basant sur les documents fournis le dossier sera finalisé et le contrat que vous aurez à signer sera négocié avec vous (modalités de remboursement) et le tout sera soumis à l'évaluation du Conseil. Si votre requête est acceptée il sera procédé à la signature du contrat. Le contrat et la lettre de garantie signés sont à fournir sous forme originale papier au secrétariat d'EPFL Alumni avec copie électronique au président de la fondation. Le montant du prêt vous sera alors versé selon les modalités négociées